



Compte rendu Conseil de quartier République Mardi 17 novembre 2015

Collège Elus :

Présents : M. Péridon (vice Président), Mme Fleury, Mme Fourgeux, Mme Kozac
Excusée : M. Leray

Collège habitants :

Présents : M. Herin (co-vice-président), M. Boutault, M. Dufour, Mme Dutein, M. Klein, M. Leconte, M. Thobie
Excusés : M. André, M. Paoli Sambagoto

Représentant du monde professionnel coopté : M. Poty

Administration :

Présente : Mme Lacombe
Excusée : Mme Boyer

1) Validation du compte-rendu de la réunion précédente :

Pas de remarques particulières, le compte-rendu de la réunion précédente est adopté.

2) Retour sur les points en attente du précédent conseil de quartier :

Question sur le devenir des marronniers de l'avenue de la République

- les marronniers de l'avenue de la République n'ont pas tous vocation à être coupés (sauf maladie...)
- quand ils sont coupés, ils sont remplacés par des plantations en cépées (à plusieurs troncs).

3) Mauvais état de la chaussée place de l'Abbé Irminon :

Monsieur HERIN : C'est réglé, vue avec le CTM qui a procédé à des rebouchages avec de l'enrobé à froid.

4) Demande d'installation d'une signalisation du parking derrière le marché :

Réponse favorable de la mairie, le CTM étudie la ou les bonne(s) position(s) de la signalétique.

5) Demande de prolongement du terre-plein central rue Pablo Picasso

Problématique :

- des véhicules tournent directement à gauche, à contre sens, en sortant du parking de LIDL sans aller faire demi-tour au rond-point place du 19 mars 1962
- Des véhicules venant du rond-point du 19 mars 1962 tournent à gauche après le terre-plein pour se garer le long de l'espace vert derrière Lidl

La proposition de prolongement du muret n'est pas retenue par la mairie, puisque cela constituerait une entrave au passage des bus, de plus le revêtement vient d'être refait.

Des marquages au sol, qui ont été renforcés par une ligne couleur ocre, interdisent déjà la traversé de la voie. Il ne peut pas être apporté une réponse technique à chaque incivilité.

Les incivilités signalées par le conseil de quartier ont été portées à la connaissance de la PM.

Les travaux de voirie réalisés dans les rues Pablo Picasso, Jean-François Millet et Jean Moulin ont été financés par la commune (budget de 250000€)

Des travaux seront également réalisés au lendemain de ce conseil de quartier dans la rue Sommeville (entre la police municipale et la place de l'Eglise). Cette portion de route est départementale ; ces travaux seront financés par le conseil départemental de Seine et Marne.

6) Demande de miroir rue des écoles face à la rue Louise Michel :

Réponse non favorable du CTM, la priorité à droite s'applique.

7) Vitesse dans la ville et dépassement des bus :

La mairie signale que c'est un problème général, voire de ressenti. Des contrôles radar ont déjà été demandés et réalisés, le résultat est globalement bon.

Rappel de la mairie : les caméras vidéo de la ville ne sont pas prévues pour verbaliser des contrevenants du code la route (passage au feu rouge, excès de vitesse, ...). Il s'agit d'un outil de protection et de dissuasion. Les caméras sont centralisées aux Centre de Supervision Urbaine Intercommunal et sont utilisées dans le cadre d'enquêtes.

Les rues dans lesquelles se posent des problèmes de vitesse peuvent être signalées en conseils de quartier.

8) Poubelles place de l'An 2000 :

Une sensibilisation des bailleurs a déjà été faite par la mairie. Le CTM a constaté une sortie de poubelles hors date. Un courrier sera à nouveau adressé au bailleur et à la copropriété.

9) Stationnement lors du transfert de Trait d'Union :

La mairie confirme que des places de stationnement sont prévues sur le domaine public autour du château des Marronniers pour le personnel de Trait d'Union et les visiteurs.

10) Demande de restauration végétale du rond-point rue de Lunain :

Refaire les plantations de ce rond-point nécessite de tout arracher et réaliser un terrassement avant d'y mettre de nouvelles plantations. Cela ne fait pas partie des options du budget 2016, d'autant que ce serait contradictoire avec les préconisations du groupe de travail Biodiversité.

M. Poty suggère qu'il y soit réalisé un aménagement visant à préserver la biodiversité et pourquoi pas d'en faire un référentiel.

La demande sera remontée dans le cadre du groupe de travail biodiversité.

11) Haies végétales débordant sur les trottoirs :

Rappel des articles 671 et 672 du code civil et de l'arrêté municipal qui impose aux habitants d'entretenir leur végétation afin de ne pas gêner sur le domaine public.

Le CTM a prévenu les propriétaires, les travaux sont réalisés. Le CTM va néanmoins recontacter un propriétaire car les travaux sont imparfaitement réalisés.

12) Epicerie rue de la République :

Monsieur le Maire a reçu le gérant et lui a notifié l'arrêté municipal interdisant l'ouverture du commerce après 22h.

A ce jour, les horaires sont plus ou moins respectés, le gérant exploite le système par exemple en abaissant partiellement le rideau et fait croire, s'il est contrôlé, qu'il est entrain de fermer l'épicerie. A surveiller tout de même.

Un courrier de rappel a été à nouveau adressé au gérant du commerce le 20 octobre dernier.

13) Caméras vidéo protection :

Déjà explicité et débattu dans le paragraphe 7 « Vitesse dans la ville... »

14) Accueil des migrants :

Rappel que ce sujet n'est pas de la compétence des conseils de quartier et que la mairie appliquera les directives de l'Etat.

Hors ordre du jour :

- Calendrier vendu par le personnel du SIVOM : demande de faire attention aux vendeurs à la sauvette. Les vrais agents du SIVOM ont un badge avec leur photo et leur nom. Le modèle du calendrier officiel est en ligne sur le blog du SIVOM.
- Le marché de Noël se tiendra les 19 et 20 décembre sur l'esplanade du 14 juillet (Derrière la Coupole), il sera plus important cette année, environ une dizaine de chalets supplémentaires.

- L'agglomération de Sénart propose aux habitants une réunion d'information « les rendez-vous thermiques de Sénart » le 10 décembre au PIJ (avenue de la République).
- Le vide grenier qui devait être organisé par l'Elan a été annulé faute d'inscription.

Public

Deux personnes :

- **Problème de place de parking place Abbé d'Irminon, sur le domaine public. Deux places sont toujours occupées (parfois plus de 8 jours de suite) par des habitants de la rue J. Viret, et des véhicules se garent sur les trottoirs faute de place. Demande d'agrandir le parking rue J. Viret pour solutionner ce problème.**

Les places sont publiques et ne sont pas réservées aux habitants de la rue dans laquelle elles se situent. La police municipale peut être sollicitée en cas de stationnement gênant ou abusif.

- **Sécurité Rue Maréchal Foch : la circulation autour du petit rond-point est mal signalée. Est-ce une priorité à droite ou faut-il s'arrêter ? Par ailleurs l'habitant réitère une demande de plantation de fleurs sur ce rond-point pour lequel il avait reçu une réponse négative il y a plusieurs années.**

S'il n'y a pas de signalétique, il s'agit d'une priorité à droite. La demande concernant les plantations sera transmise au service concerné.

Le maire-adjoint
chargé de l'animation des Conseils de Quartier,

Le co-vice Président,

Frédéric PERIDON

Michel HERIN